

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 96.00.452.003.1 DU 11 JUILLET 1996

Ensemble de mesurage routier EIN-F modèle Europe (PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, ET DU DECRET N° 73.791 DU 4 AOUT 1973, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

EIN-F (Equipement Industriel Normand France), Grentheville, BP 268, 14013 Caen Cedex.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 88.1.02.492.3.3 du 18 avril 1988 (1), n° 89.1.06.492.3.3 du 6 avril 1989 (2), n° 93.00.452.003.1 du 4 février 1993 (3) et n° 94.00.452.010.1 du 8 décembre 1994 (4).

CARACTERISTIQUES

L'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle Europe faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la possibilité d'équiper la version S d'un second point de distribution à distance, dit "borne satellite".

(1) *Revue de Métrologie*, mai 1988, page 430.

(2) *Revue de Métrologie*, avril 1989, page 451.

(3) *Revue de Métrologie*, février 1993, page 264.

(4) *Revue de Métrologie*, décembre 1994, page 1051.

Les caractéristiques de ce modèle sont identiques à celles du modèle approuvé par les décisions précitées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

L'ensemble de mesurage routier faisant l'objet de la présente décision porte le numéro d'approbation de modèle prévu par les décisions précitées.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et chez le demandeur, sous la référence DA 04-66.

VALIDITE

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 avril 1999.

ANNEXE

Plan de scellement n°s 6313-1, 2 et 3.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

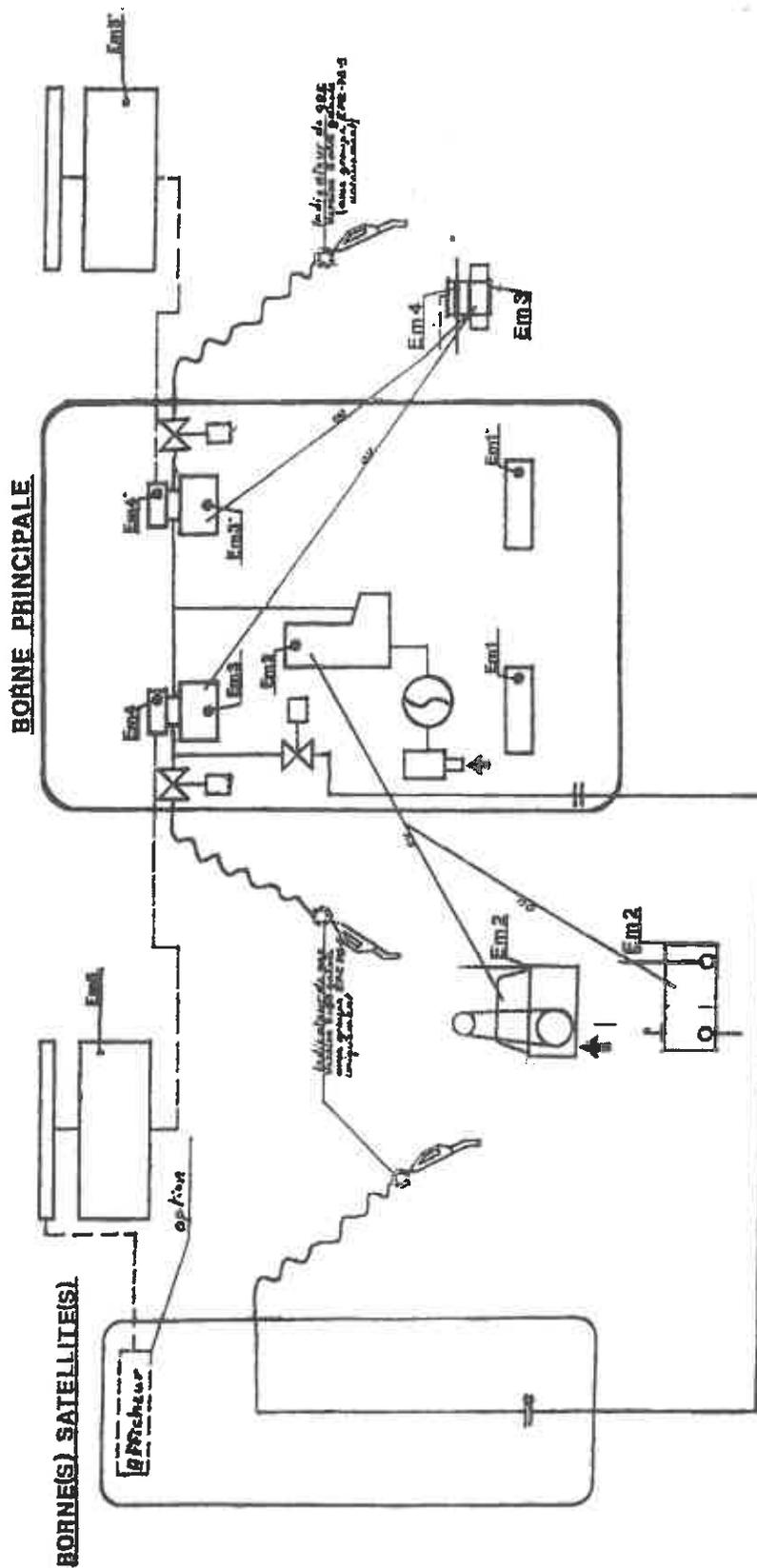
PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6313-1

ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIER EIN-F, EUROPE

"Europe" "s" simultanément avec borne



Décision d'approbation : n° 89.1.06.492.3.3 du 6 avril 1989 et
n° 94.00.452.010.1 du 8 décembre 1994

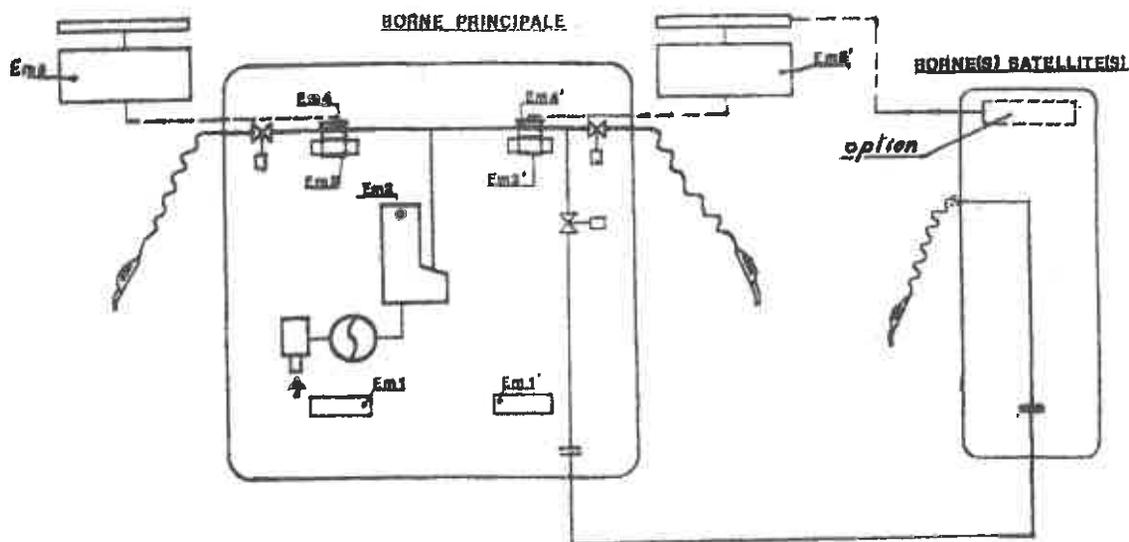




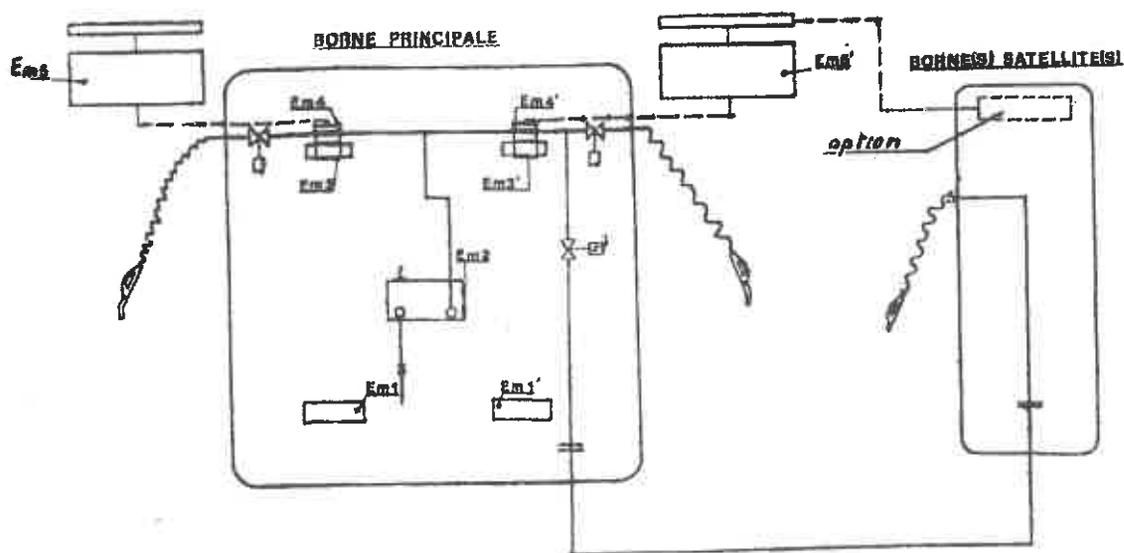
■ N° 6313-2

ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIER EIN-F, EUROPE

Sous-ensemble "S" simultané avec borne



Sous ensemble "S" simultané version 1' avec borne



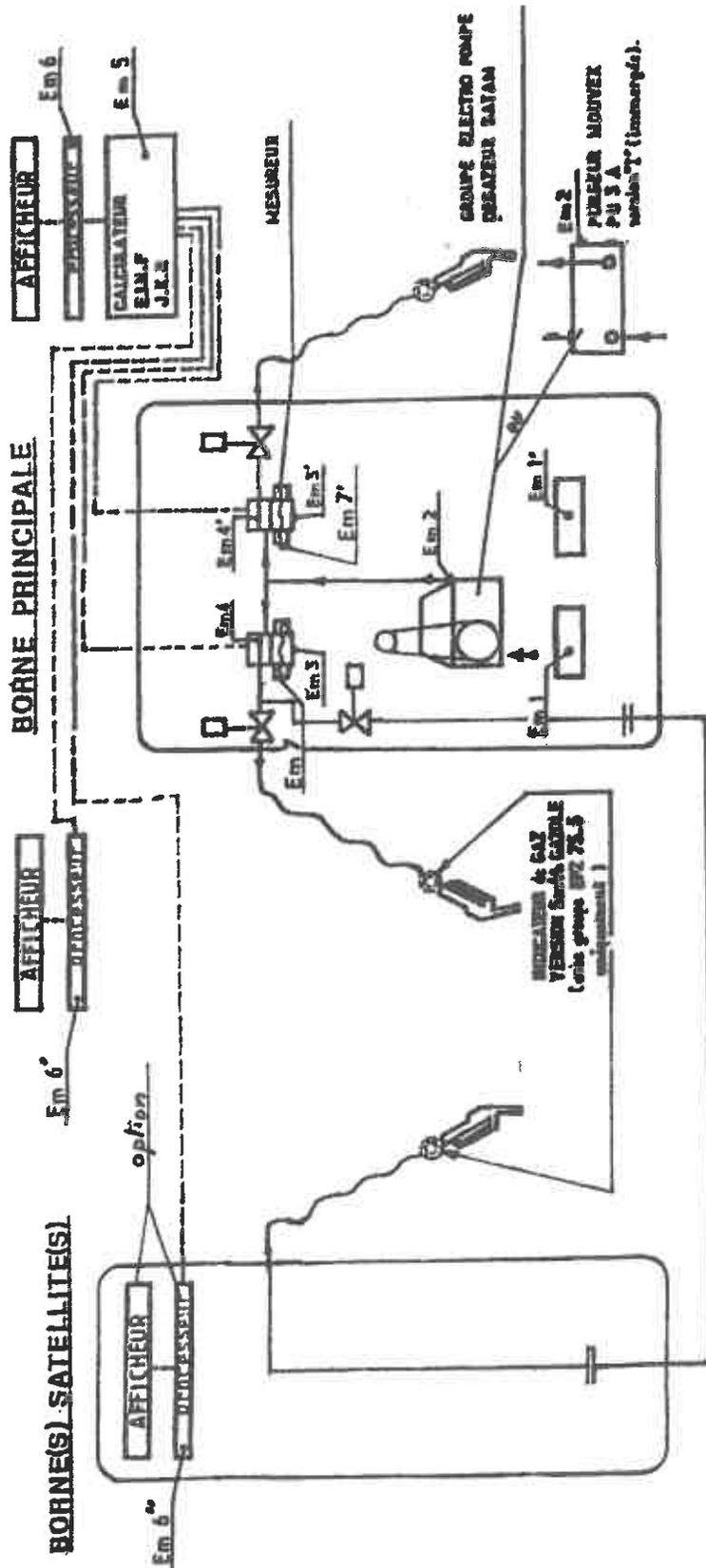
Décision d'approbation : n° 88.1.02.492.3.3 du 18 avril 1988 et
n° 94.00.452.010.1 du 8 décembre 1994



■ N° 6313-3

ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIER EIN-F, EUROPE

"Europe" "s" simultané avec borne



Décision d'approbation : n° 93.00.452 003.1 du 4 février 1993

